

# MAROC : PHILATELIE ET HISTOIRE POSTALE RICHES ET COMPLEXES

## TABLE DES MATIERES

### INTRODUCTION

I – BUREAUX ETRANGERS 1852 – 1956 p 2

I – 1 FRANCE 1852 – 1912 p 3

I – 2 ESPAGNE 1860 – 1912 p 4

I – 3 GRANDE BRETAGNE 1857 – 1938 P 5

I – 4 ALLEMAGNE 1899 – 1919 p 6

I – 5 CAS PARTICULIER DE TANGER 1923 – 1956 p 8

II – POSTES LOCALES ET PRIVEES 1891 – 1911 p 10

III – POSTES CHERIFIENNES 1892 – 1913 p 12

IV – PROTECTORAT FRANÇAIS 1912 – 1956 p 14

IV – 1 COURRIERS PENDANT LA GUERRE 1939 – 1945 P 17

IV – 2 POSTE FERROVIAIRE p 19

IV – POSTE AERIENNE : DES LIGNES LARECOERE A AIR France p 20

V – PROTECTORAT ESPAGNOL 1912 – 1956 p 24

VI – INDEPENDANCE 1956 p 26

VII – TERRITOIRES OCCUPES PAR L'Espagne p 28

VII – 1 LA AGÜERA 1920 – 1924 p 29

VII – 2 RIO DE ORO 1885 – 1924 p 29

VII – 3 CAP JUBY 1912 – 1958 p 29

VII – 4 TERRITOIRE D'IFNI / IFNI 1860 – 1969 p 30

VII – 5 SAHARA ESPAGNOL 1924 – 1976 p 31

VIII – ENCLAVES ESPAGNOLES DEPUIS LE XVème SIECLE p 32

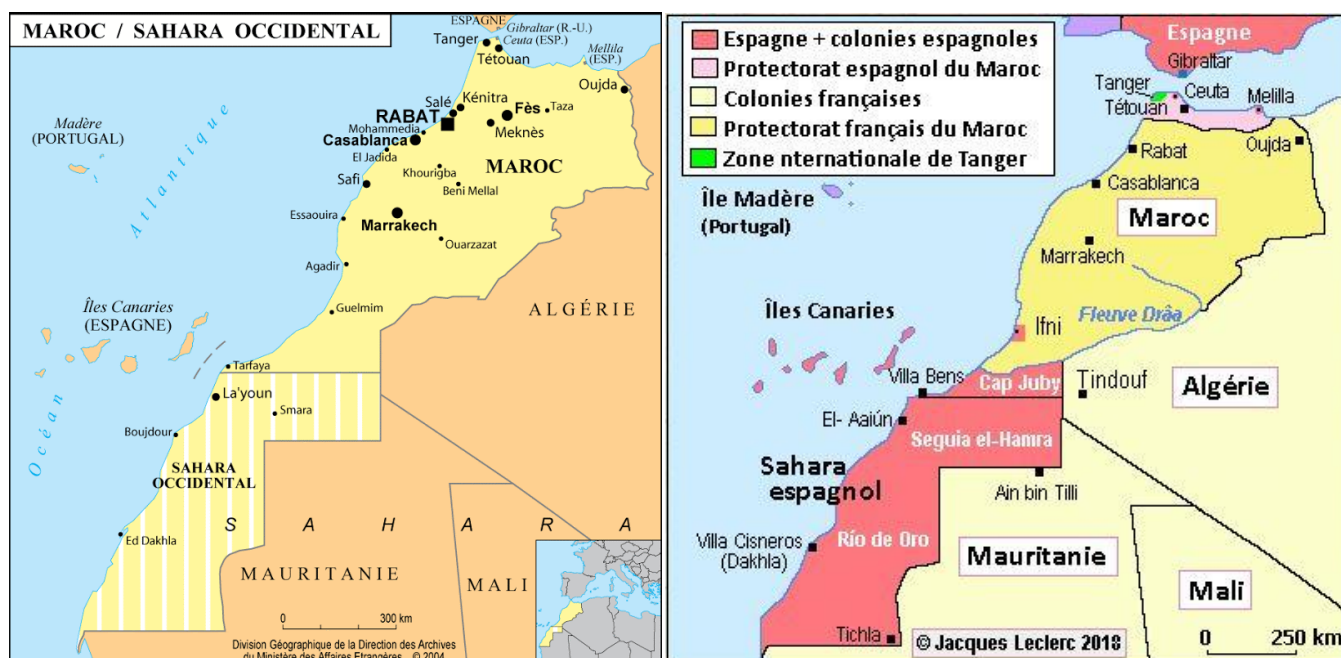
CONCLUSION p 34

REFERENCES p 34

PETIT LEXIQUE p 35

## INTRODUCTION

Le territoire actuellement administré par le Royaume du Maroc est un vaste territoire qui s'étend au Nord Ouest de l'Afrique, de la Méditerranée au Cap Nouadhibou (ex Cap Blanc, Nord Ouest Mauritanie) entre l'Algérie et la Mauritanie et l'Océan Atlantique. Très ancien empire (Empire Chérifien) aux limites variables il a subi à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle les pressions puis l'occupation par des puissances étrangères jusqu'à son indépendance en 1956. Sauf pour sa zone du Sahara occidental, où furent établies des colonies par l'Espagne, il n'a jamais eu le statut de colonie, mais fut soumis à un Protectorat de la part de la France et de l'Espagne pendant plusieurs dizaines d'années. La souveraineté est théoriquement restée entre les mains des Sultans de l'Empire Chérifien puis du Roi du Maroc sans discontinuer. Il comprend encore actuellement deux enclaves espagnoles, Ceuta et Melilla, sur le littoral méditerranéen. La philatélie et l'histoire postale sont le reflet de cette histoire compliquée qui subsiste encore de nos jours.



Carte 1

Carte 2

La carte n° 1 représente le Maroc actuel y compris le Sahara Occidental administré à 80% par le Maroc et à 20% par le Front Polisario qui revendique l'indépendance du Sahara Occidental. L'ONU qualifie cette zone de « Territoire non autonome ».

La carte n° 2 représente le Maroc à l'époque des protectorats français et espagnol et des colonies espagnoles (Ifni, Cap Juby, Rio de Oro, Sahara espagnol). Tanger à un statut particulier de Zone Internationale.

## I - BUREAUX ETRANGERS 1852 - 1956

Dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, les puissances européennes (Espagne, France, Grande Bretagne et Allemagne) ont des vues économiques et politiques sur l'Empire Chérifien. C'est l'époque en Europe de la formation des grands empires coloniaux.

Il n'y a pas, à proprement parlé, de service postal organisé sur le territoire. Pour faciliter leur commerce et assurer leur présence les puissances étrangères vont installer leurs propres bureaux de poste dans les principaux ports et villes du Maroc.

### I – 1 FRANCE 1852 - 1912

Suite à la conquête de l'Algérie, dès 1852, un bureau annexe d'Oran est opérationnel à TANGER avant l'implantation d'un bureau de distribution en 1862 (GC 5106) transformé en direction en 1887. Des bureaux sont ensuite implantés dans les principales villes : CASABLANCA (1891), EL KSAR EL KBIR (1891), FEZ (1891) et FEZ-MELLAH (1893), LARACHE (1891), MAZAGAN (1891), MOGADOR (1891), RABAT (1891), TETOUAN (1895), MEQUINES (1900), MARRAKECH (1901), SAFI (1893), ARZILA (1895).

Entre 1900 et 1913 d'autres bureaux de moindre importance sont ouverts : AZEMOUR, BERGUENT, BOU ANANE, BOU DENIB, BOUHOURIA, EL AOUN, MARTINPREY DU KISS, MEHEDYA, BERKANE, OUJDA, SALE, TAFOREALT, TAOURIRT.

La Poste Française et les Postes Chérifiennes sont regroupées au sein de l'Office Marocain des Postes en 1913 sous le contrôle du Protectorat.

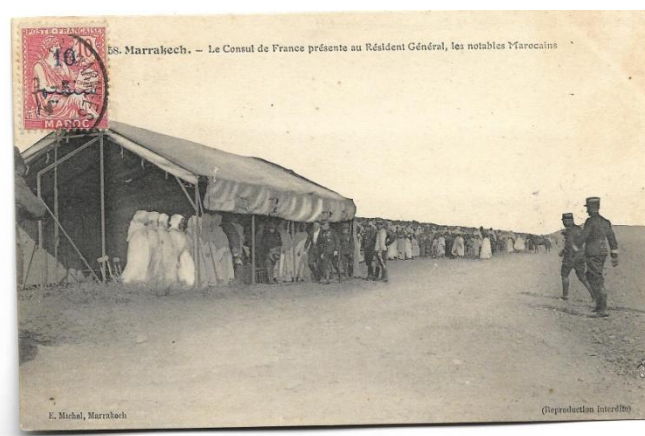
Au début, les timbres de France sont en service. A partir de 1891, les timbres utilisés dans les bureaux sont des timbres de France (type Sage) surchargés en monnaie espagnole (centimos et pesetas). A partir de 1902 sont émis des timbres aux mêmes types qu'en France mais avec « MAROC » dans un cartouche. Ils sont aussi surchargés en monnaie espagnole puis à partir de 1911 cette surcharge est en arabe. A partir de 1914 ces timbres recevront en plus une surcharge « PROTECTORAT FRANCAIS » jusqu'en 1917 où des timbres spécifiques seront émis dont la légende comportera uniquement « MAROC ».



Lettre du bureau français de Mogador (actuellement Essaouira) du 16 novembre 1902 pour Zanzibar (destination rare). Affranchissement avec un timbre à 25 c au type Sage de France avec surcharge « 25 centimos » en carmin. Tarif du 1<sup>er</sup> mai 1878 pour une lettre pour l'étranger.

Carte postale du bureau français de Azemour du 18 août 1910 pour Voisinlieu-les-Beauvais (Oise). Affranchissement avec un timbre type Blanc avec cartouche « Maroc » à 5 c surchargé « 5 centavos ». Tarif du 4 octobre 1907 pour la carte postale de 5 mots.

A partir de 1907 jusqu'en 1912 se déroule la campagne militaire du Maroc. La présence militaire restera forte jusqu'en 1937 avec des opérations de pacification et de répression de révoltes sporadiques. Pendant toutes ces périodes de nombreux bureaux militaires existent utilisant des cachets variés.



Carte postale du bureau français de Casablanca du 11 septembre 1913 pour Perpignan. Affranchissement à 10 c avec deux timbres type Sage de 5 c avec surcharge de la valeur en arabe. Tarif pour la carte postale du 4 octobre 1907.

Carte postale du 23 mai 1914 du Camp de Guéliz (Marrakech). Cachet du bureau de la Poste aux Armées de Marrakech. Affranchissement avec un timbre à 10 c au type Mouchon avec surcharge bleue de la valeur en arabe. Ces timbres ont été utilisés jusqu'à l'émission des timbres surchargés « PROTECTORAT FRANCAIS » en août 1914.



Fez-Mellah 1908

Rabat 1903

Safi 1902

Tanger 1900

Tétouan 1906

Exemples de cachets et de timbres des bureaux de la Poste française au Maroc.

## I – 2 ESPAGNE 1860 - 1912

Dès 1860 l'Espagne assure un service postal dans ses consulats au Maroc. En 1862 un service régulier existe entre Ceuta (enclave espagnole) et Tétouan. En 1871 est créé la Poste Espagnole au Maroc avec connexion entre Tanger et Ceuta. Des bureaux de poste sont ouverts en 1870 (Tétouan, Arzila, Rabat) et 1871 (Mogador, Larache, Fez, Safi, Alcazarquivir, Casablanca, Mazagan, Meknès). Dans un premier temps les timbres espagnols sans surcharge sont utilisés puis à partir de 1903 ils sont surchargés « CORREO ESPANOL / MARRUECOS » jusqu'au 2 juin 1914 date de l'administration de la poste espagnole par le protectorat et où sont mis en services les timbres du protectorat espagnol. Dans la zone Sud sous protectorat français les bureaux espagnols sont fermés le 1<sup>er</sup> août 1915 (Mogador, Fez, Rabat, Safi, Casablanca, Mazagan et Meknès). Une série a été spécialement surchargée « TETUAN » en 1908.



Mogador 1896



Rabat 1896



Tétouan



Tanger 1871



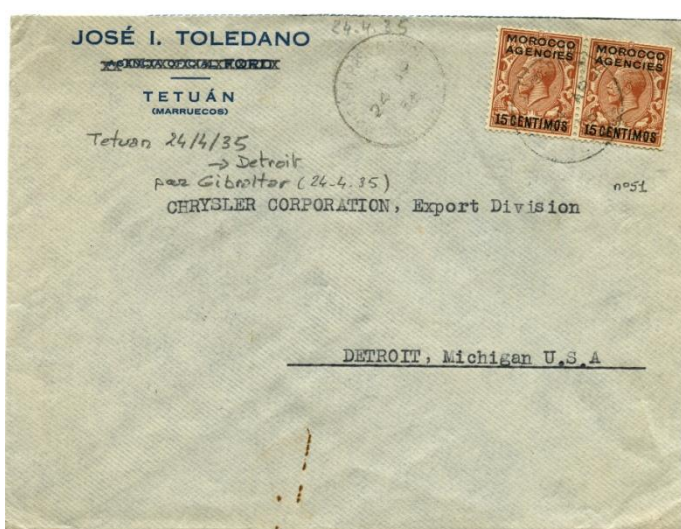
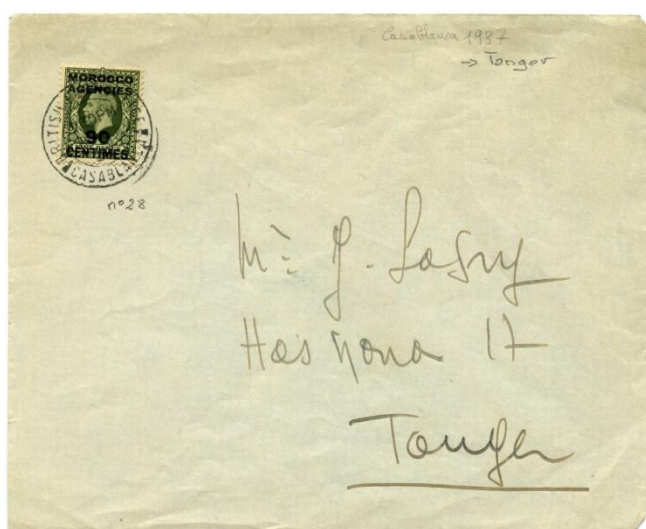
Casablanca fév. 1915

Exemples de cachets et de timbres des bureaux de la Poste espagnole au Maroc.

### I – 3 GRANDE BRETAGNE 1857 - 1938

La présence de la Grande Bretagne de l'autre côté du détroit de Gibraltar va très tôt entraîner la présence postale de l'Empire Britannique dans son consulat à Tanger en 1857, rattaché en 1864 au bureau de poste de Gibraltar. Dans un premier temps les timbres sont ceux de Grande Bretagne et de Gibraltar. Le bureau de poste de Gibraltar va gérer l'ensemble des bureaux du Maroc jusqu'en 1907 avant qu'ils soient rattachés au General Post Office.

Les bureaux suivants furent ensuite ouverts : Rabat et Larache (1886), Casablanca et Mogador (1887), Mazagan (1888), Tétouan (1890), Safi (1891), Fez (1892), Alcazar et Meknès (1907), Marrakech, Marrakech-Mellah et Fez-Mellah (1909). A partir de 1889 des timbres de Gibraltar affichent une valeur en monnaie espagnole (centimos) à la place de la monnaie britannique et en 1898 ils reçoivent une surcharge « Morroco / Agencies ». A partir de 1907 timbres britanniques avec la même surcharge plus une surcharge de la valeur en centimos et pesetas. Dans la zone du protectorat français la surcharge de la valeur est en centimes et francs dès 1917. Depuis 1907 les timbres « Morroco Agencies » sans la surcharge en monnaie espagnole ou française peuvent être utilisés dans tous les bureaux britanniques. En 1915 et 1916 les bureaux d'Alcazar, Meknès, Fez-Mellah et Marrakech-Mellah sont fermés. Mogador sera fermé en 1933. Les autres bureaux de la zone du protectorat français ont fermé en 1937 et 1938. Ceux de la zone du protectorat espagnol se sont maintenus jusqu'à l'indépendance (1957).



Lettre de Casablanca (protectorat français) du 16 juin 1937 pour Tanger. Timbres surchargé en monnaie française. Lettre de Tétouan du 24 avril 1935 pour Détroit (USA) affranchie avec des timbres en monnaie espagnole.



Deux lettres commémoratives pour la fermeture des bureaux. Fermeture du bureau de Casablanca le 14 août 1937 avec cachet commémoratif. Fermeture du bureau de Fez le 8 janvier 1938 avec mention dernier jour manuscrite. La valeur faciale en surcharge est en monnaie française (zone du protectorat français).



A 26 Gibraltar Casablanca 1909 Rabat 1910 Safi 1910 Meknès 1912

Exemples de cachets et de timbres des bureaux de la Poste britannique au Maroc.

Jusqu'en 1907, il n'y a pas d'oblitération des timbres avec des cachets à date et seul le cachet « killer » de Gibraltar « A 26 » est utilisé à l'exception des cachets ovales de recommandation.

#### I – 4 ALLEMAGNE 1899 - 1919

L'Allemagne (Empire Allemand) est la dernière puissance européenne à ouvrir des bureaux de poste au Maroc. En effet l'unification des anciens états de l'Allemagne n'est réalisée qu'en 1871 après la défaite française de la guerre de 1870 contre la Prusse. Dès lors, l'Allemagne cherche à se constituer un empire colonial à l'image de ceux créés par la France, la Grande Bretagne et l'Espagne. En mars 1905 pour affirmer ses prétentions au Maroc, le Kaiser débarque à Tanger en grandes pompes pour rencontrer le Sultan. En juillet 1911 sous prétexte de la protection de ses ressortissants dans le Souss, l'Allemagne envoie des navires de guerre dans la baie d'Agadir (« Coup d'Agadir ») ce qui déclenche une grave crise diplomatique avec la France. Le 4 novembre 1911 est signé un traité à Berlin : la France cède des territoires en Afrique équatoriale au profit du Cameroun allemand et obtient, en échange, les mains libres au Maroc.

Les premiers bureaux de la Poste allemande sont ouverts le 20 décembre 1899 à Casablanca, Larache, Mazagan, Mogador, Rabat, Safi et Tanger. Ouvriront ensuite Marrakech en 1900, Alkassar, Fez et Meknès en 1901, Fez-Mellah en 1902, Tétouan en 1906, Azemour en 1908 et Arsila en 1911. Lors de l'entrée en guerre, tous les bureaux dans la zone du Protectorat français sont fermés le 4 août 1914. Les bureaux de la zone du Protectorat espagnol fonctionneront jusqu'au 12 juin 1919. La fiabilité et le sérieux des postes allemandes vont entraîner un rapide développement de ce service. Les affranchissements se font avec des timbres de l'Empire allemand portant plusieurs types de surcharges « MAROCCO » ou « MAROKKO » et des valeurs en monnaie espagnole (centimos et pesetas).



Mogador 1905

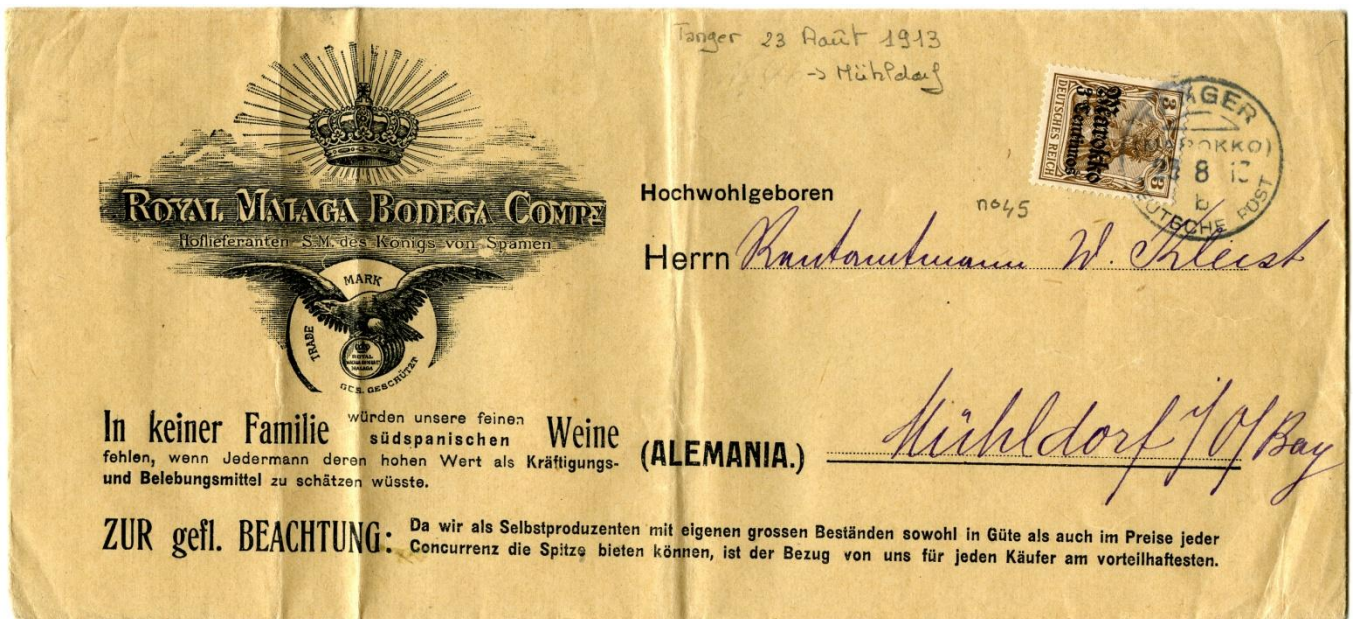
Rabat 1913

Tanger 1913

Mazagan

Meknès 1914

Exemples de cachets et de timbres des bureaux de la Poste allemande au Maroc.



Imprimé de Tanger du 23 août 1913 pour Mühldorf (Bavière – Allemagne).



Lettre de Tanger du 4 avril 1911 pour Mazagan.

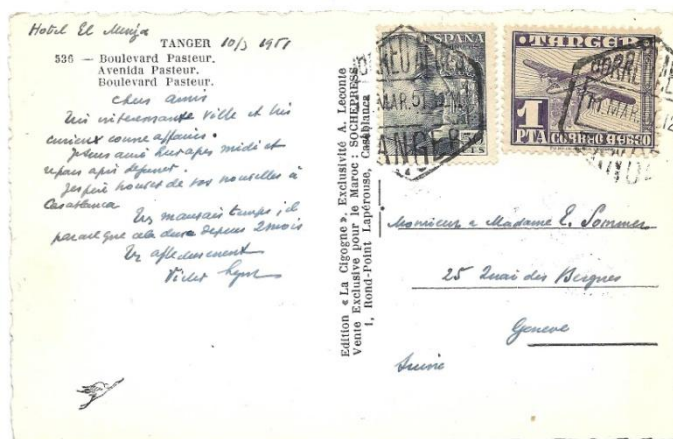
	Allemagne		Espagne		France		Grande Bretagne	
ARZILA	1911	1919	1871	1914	1895	1913		
AZEMOUR	1908	1919			1906	1913		
CASABLANCA	1899	1914	1871	1915	1891	1913	1887	1937
EL KSAR EL KBIR	1901	1919	1871	1914	1891	1913	1893	1916
FEZ	1901	1914	1871	1915	1891	1913	1892	1938
FEZ-MELLAH	1902	1914			1893	1913	1909	1930
LARACHE	1899	1919	1871	1914	1891	1913	1886	?
MARRAKECH	1900	1914			1901	1913	1908	1937
MARRAKECH-MELLAH					1904	1913	1909	1917
MAZAGAN	1899	1914	1871	1915	1891	1913	1888	1937
MEKNEZ	1901	1914	1871	1915	1900	1913	1902	1916
MOGADOR	1899	1914	1871	1915	1891	1913	1888	1933
RABAT	1899	1914	1871	1915	1891	1913	1886	1938
SAFI	1899	1914	1871	1915	1891	1913	1891	1937
TANGER	1899	1914	1865	1956	1852	1913	1857	1957
TETOUAN	1906	1919	1871	1914	1895	1913	1890	1957

Récapitulatif du fonctionnement des bureaux étrangers au Maroc.

### I – 5 CAS PARTICULIER DE TANGER 1923 - 1956

Le port de Tanger est la porte d'entrée pour le commerce pour les puissances européennes. Toutes les postes étrangères ont ouvert leur premier bureau de poste à Tanger soit sous couvert de leur Consulat soit dans des établissements propres. Les bureaux ont continué à fonctionner après la mise en place des protectorats français et espagnols. Le 19 décembre 1923 est créé la Zone Internationale de Tanger par France, Espagne, Grande Bretagne, Allemagne, Belgique, Pays Bas, USA, Portugal, URSS et Italie. Ce territoire autonome, bien que restant sous la souveraineté du Sultan, est administrée par les représentants des puissances étrangères. Son statut international subsiste jusqu'à l'indépendance du Maroc en 1956 à l'exception de 1940 – 1944 période où l'Espagne occupe Tanger.

Des bureaux de poste sont ouverts par la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Grande Bretagne et l'Italie. Les différentes postes émettent des timbres spécifiques surchargés ou portant en légende « TANGER » dans leurs langues respectives.



Carte postale du 20 juin 1920 du bureau français de Tanger pour Casablanca au tarif de la carte 5 mots du 1<sup>er</sup> avril 1920. Carte postale du 11 mars 1951 du bureau espagnol de Tanger pour Genève. Affranchissement mixte Espagne et Tanger. Cachet hexagonal de la poste aérienne.



Lettre du bureau britannique de Tanger du 6 novembre 1914 pour New York. Tarif du 4 octobre 1907 pour l'étranger. Valeur en monnaie espagnole. Lettre recommandée du 20 février 1936 de Tanger pour Tanger. Affranchissement mixte avec un timbre surchargé « Tangier » et un timbre surchargé « Morocco Agencies » valable pour l'ensemble des bureaux de poste britanniques au Maroc. La valeur d'affranchissement est en devises britanniques. Oblitération par cachet ovale de recommandation, étiquette de recommandation et croix en bleu des plis recommandés.



Bureaux britanniques    Bureaux français    Bureaux espagnols

Exemples de timbres utilisés par les bureaux des postes étrangères pour Tanger.

## II - POSTES LOCALES ET PRIVEES 1891 - 1911

Le Maroc n'adhère à l'UPU que le 1<sup>er</sup> octobre 1920. Donc jusqu'à cette date ce sont les poste étrangères qui assumeront les liaisons internationales au travers de leurs bureaux implantées dans le pays. Si les ports et villes principales hébergeaient des bureaux de poste étrangers, les villes de l'intérieur n'étaient pas desservies. Les maisons de commerce éprouvaient donc des difficultés pour correspondre entre elles et avec les routes internationales. A partir des années 1890, certaines maisons vont se doter de liaisons avec leurs succursales (postes « privées ») qui, ouvertes au public moyennant un coût du port, deviennent des postes « locales ». De 1891 à 1911, 20 lignes postales sont ouvertes à l'initiative de ressortissants étrangers pour la plupart Commerçants ou banquiers. Les courriers seront transportés par des porteurs à pieds (les « REKKAS ») capables de couvrir d'importantes distances par jour qui seront remplacés, à terme, par des cavaliers.

La première ligne est crée par la maison Brudo (Isaac Brudo était le fils du vice-consul de France à Mazagan) en 1891 entre Mazagan et Maroc (ancien nom de Marrakech). Au total 20 lignes locales seront créées, la dernière entre Demnat et Marrakech en 1906. Ces postes locales ont connu des fortunes diverses durant de quelques mois à 18 ans pour la dernière disparue en 1911, rachetée par les postes allemandes. Deux d'entre elles furent également rachetées par les postes françaises. La ligne la plus courte fut Fez à Séfrou avec 38 km, la plus longue, Tanger à Fez avec 240 km.

Ces établissements ont émis des timbres représentant le coût du port et qui étaient collés sur le recto des lettres. Certains ont également émis des entiers. Pour des acheminements vers des destinations internationales, les plis devaient être remis dans un des bureaux des postes étrangères et revêtus d'un timbre de ces bureaux pour le port hors Maroc. Les lettres ainsi transportées par les postes locales à destination de l'étranger comportent un affranchissement mixte timbre local et timbre de bureau étranger.

LIGNE	NATIONALITE	OUVERTURE	FERMETURE	DISTANCE
MAZAGAN / MARRAKECH	F	10/1891	7/1896	200 km
TANGER / FEZ	F	7/1892	4/1893	240 km
MOGADOR / MAROC	F	8/1892	12/1892	205 km
MOGADOR / MARRAKECH	D	4/1893	janv. 1911	205 km
FEZ / SEFROU	F	9/1894	déc. 1901	38 km
TANGER/ARCILA	E	12/1895	9/1898	50 km
ALGAZAR / OUAZZAN	F	2/1896	1/1897	42 km
TETOUAN / CHECHOUAN	F	3/1896	5/1898	70 km
TANGER / TETOUAN	P	9/1896	6/1898	45 km
ALCAZAR / WAZAN	E	fin 1896	2/1897	42 km
FEZ / MEQUINEZ	F	1/1897	mai. 1901	56 km
TETOUAN / EL KSAR	F	2/1897	fin 1898	85 km
MAZAGAN / MARRAKECH	GB / I	4/1897	mai. 1900	205 km
TETUAN / SHESHUAN	E	6/1897	10/1897	70 km
MAZAGAN / AZEMOUR / MARRAKECH	E	7/1897	mars. 1900	210 km
TANGER / LARAICHE	GB	2/1898	fin 1898	80 km
SAFFI / MARRAKECH	F	6/1898	janv. 1901	160 km
TANGER / EL KSAR	E	8/1898	déc. 1900	105 km
MOGADOR / AGADIR	E	9/1899	fin 1900	120 km
DEMNAT / MARRAKECH	F	oct-06	janv. 1907	80 km

Ensemble des lignes des postes locales.



Lettre de Marrakech pour Mazagan par le service Brudo Mazagan – Marrakech du 21 juillet 1895. Valeur en monnaie espagnole. Entier postal du service italo-britannique Mazagan – Marrakech n'ayant pas circulé mais oblitéré le 9 décembre 1898 avec le cachet bilingue de Mazagan. La valeur est transcrite en italien.



1

2

3

4

5

*Exemples de timbres utilisés par les postes locales :*

1 – Service espagnol Mazagan – Azemour – Marakech. Oblitération de Azemour du 21 avril 1898.

2 – Service allemand Mogador – Marrakesch. Ce timbre représente un Rekkas. Légende bilingue.

3 – Service français Saffi – Marrakech. Surcharge « SAFFI » apposée en octobre 1900 sur des timbres du service Mazagan – Marakech, les deux services dépendant de la firme Brudo.

4 – Service français Tétouan – El Ksar avec légende « Postes marocaines ». Durée du service, 2 ans.

5 – Service français Fez – Mequinez. Oblitération de 1897. La valeur est ici exprimée en centimes.

Les différents services étant en concurrence, notamment avec les Postes Chérifiennes lors de leur création, les coûts du port ont varié et des timbres avec valeur en surcharge ont été émis.

### III - POSTES CHERIFIENNES 1892 - 1913

Devant le succès des services de poste détenus par des étrangers et l'intérêt économique que pouvait rapporter un service de transport du courrier, le Sultan, après une tentative de rachat du service de M. Brudo, crée par un « Dahir » (décret) du 22 novembre 1892 un service de poste avec 8 lignes :

Ligne 1 : Rabat – Casablanca – Azemour – Mazagan – Saffi – Mogador

Lignes 2 & 3 : Rabat – Casablanca – Azemour – Marrakech

Ligne 4 : Rabat – Meknès – Fez

Ligne 5 : Mogador – Saffi – Marrakech

Ligne 6 : Meknès – Fez

Ligne 7 : Fez – El Ksar El-Kebir (Alcazar) – Larache – Tanger – Tetouan

Ligne 8 : Larache – El Ksar El-Kebir (Alcazar)

L'acquittement du port était signifié par un cachet apposé au verso des lettres, mais ne permettant pas le contrôle des recettes. Ces cachets sont désignés sous le nom de « cachets Maghzen ». « Maghzen » désigne l'Administration et le gouvernement du Sultan. Les cachets (en arabe) sont de deux types : ronds pour les courriers de l'Administration ou celui destiné aux consulats étrangers et les mêmes cachets mais de forme octogonale pour le courrier des particuliers. Les bureaux des villes des lignes ci-dessus ont tous

eu leur propre cachet donc au total 13 cachets octogonaux et 13 cachets circulaires. La couleur des encres est variée : noire, bleue, violette, verte, rouge, ocre, orange. Ces couleurs peuvent varier en fonction du vieillissement de l'encre. Les lettres avec des cachets Maghzen sont peu courantes et les cachets se présentent le plus souvent sur des fragments (y compris dans les collections).



*Lettre de Fez avec cachet Maghzen octogonal de Fez en violet. Lettre de Marrakech avec cachet Maghzen octogonal de Marrakech en noir.*



*Mazagan en 'bleu*

*Fez en vert*

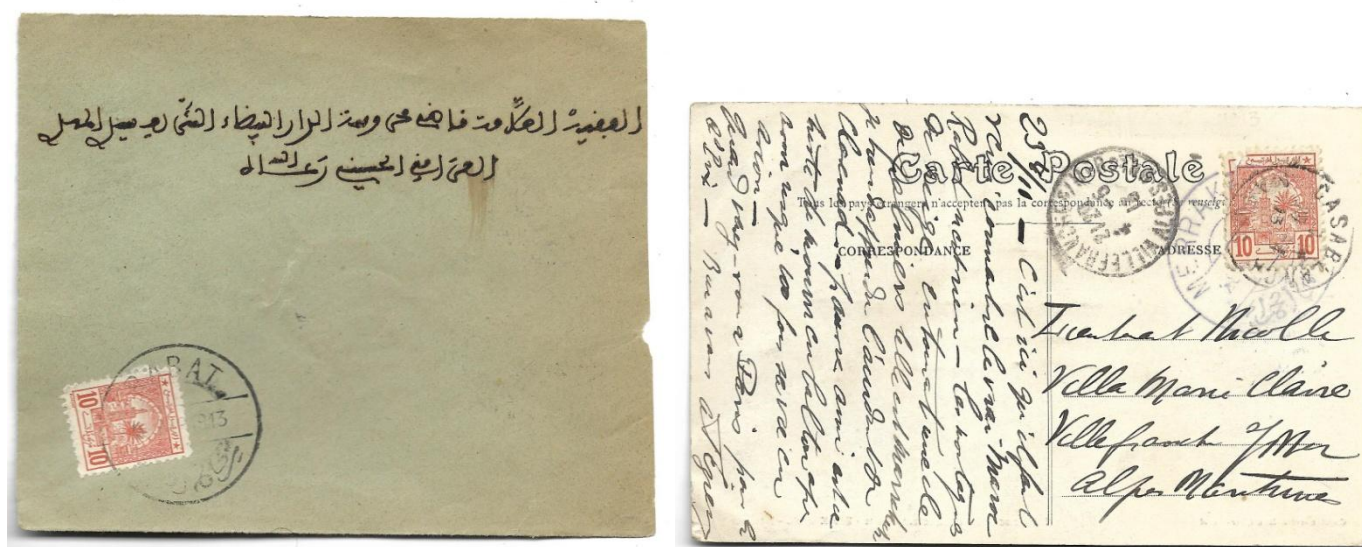
*Fez en marron (noir ?)*

*Fez en violet*

*Larache en noir*

*Exemples de cachets Maghzen de plusieurs bureaux et de couleurs différentes.*

Ce service des Poste Chérifiennes fonctionna essentiellement pour les administrations et des particuliers marocains. Le fonctionnement assez peu rigoureux et l'impossibilité d'envoyer des recommandés incita les établissements commerciaux à utiliser préférentiellement les postes locales aux mains des étrangers. La poste chérifienne était donc déficitaire. Fin 1911, le Sultan décida de réorganiser ce service de poste et confia la réorganisation au français M. Biarnay. Des timbres sont alors émis et des cachets pour l'oblitération sont réalisés, et en cinq mois, la poste chérifienne fut à même de concurrencer les postes européennes. Ce service de poste persistera jusqu'à sa fusion avec la poste française le 1<sup>er</sup> octobre 1913 en un Office Autonome sous le contrôle du Protectorat. Cependant les timbres de la Poste chérifienne ont continué à servir jusqu'en 1914 dans le Maroc et jusqu'en 1919 à Tanger.



Lettre de Rabat du 10 mars 1913. Timbre de la poste chérifienne dont la valeur est exprimée en mouzounas (m) monnaie chérifienne. Cachet bilingue de la poste chérifienne.

Carte postale de Marrakech du 23 avril 1913 pour Villefranche sur Mer (Alpes Maritimes). Affranchissement de 10 mouzoumas avec un timbre chérifien représentant le port au Maroc par la poste chérifienne. Oblitération bilingue par le cachet chérifien de Marrakech. La lettre a transité par le bureau de la poste française de Casablanca qui a apposé son cachet à date sur le timbre chérifien, la lettre circulant en franchise militaire dans la poste française (courrier de militaire). Cachet d'arrivée à Villefranche le 4 mai 1913.

#### IV - PROTECTORAT FRANÇAIS 1912 - 1956

Dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle la France va intervenir au Maroc. D'abord dans le Nord Est, à la frontière avec l'Algérie, puis progressivement à l'ouest, au Nord et plus tardivement à l'intérieur des terres et au sud. Une grande instabilité entraînant de multiples révoltes de tribus berbères contre le Sultan puis contre les occupants européens, permet d'intensifier les interventions militaires. En 1904 un accord autorise l'Espagne et la France à agir au Maroc puis en 1906, suite à la Conférence internationale d'Algésiras (pays européens + USA), la France et l'Espagne assurent la sécurité des ports. En 1909, l'Espagne étend sa zone d'influence à tout le Rif. En 1911, le Sultan, en difficulté à Fez face aux tribus qui encerclent la ville fait appel à la France. Ceci amènera le Sultan à signer la Convention de Fez le 10 mars 1912 qui institue le régime du Protectorat français à partir du 30 mars 1912. La conquête se prolongera jusqu'en 1915. Le Sultan et le Maghzen restent en place mais le pouvoir réel est exercé par le Résident Général de la France et par les militaires (Officiers des Affaires Indigènes). C'est d'ailleurs le Général Hubert Lyautey qui sera Résident Général jusqu'en 1926. En raison des nombreuses révoltes, notamment de tribus berbères, la « pacification » durera jusqu'en 1937 avec une forte présence militaire sur tout le territoire (il y a eu au total, plus de 100 000 morts marocains depuis le début de la conquête).

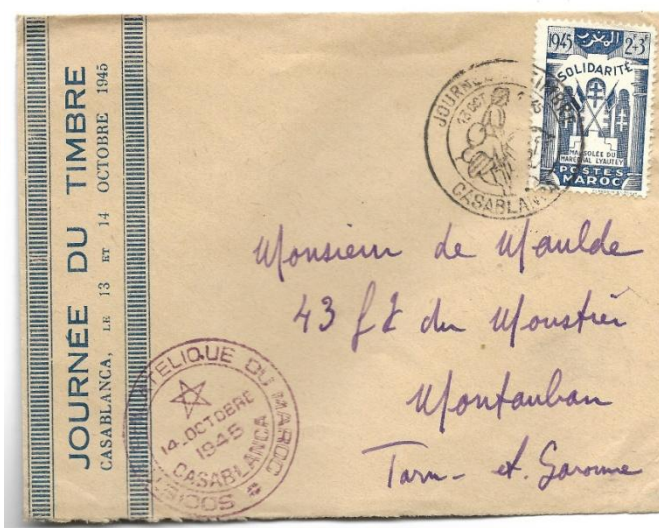
Le 1<sup>er</sup> octobre 1913 la poste chérifienne et la poste française au Maroc fusionnent en un Office autonome des postes sous contrôle du Protectorat. Les timbres de la poste chérifienne et des bureaux français seront encore utilisés jusqu'en 1914 pour le courrier intérieur pour les timbres chérifiens, puis seuls les timbres du

Protectorat seront valides. Les premiers timbres surchargés du Protectorat paraîtront le 1<sup>er</sup> août 1914 Les premiers timbres purement marocains du Protectorat avec la légende « Maroc » bilingue seront émis le 1<sup>er</sup> septembre 1917. Jusqu'en 1943 les émissions se succèdent avec des timbres grands formats (paysages, monuments, aériens et rares commémoratifs).



Lettre de Casablanca du 9 septembre 1920 pour Paris. Affranchissement par timbres de France avec double surcharge dont celle du Protectorat. Lettre par avion par la Compagnie des Lignes Aériennes Latécoère dont c'est la première année de fonctionnement sur le trajet Casablanca - Toulouse. Tarif lettre du 1er avril 1920 : lettre 25 c, surtaxe aérienne 1,25 f.

Lettre par avion en FM du secteur postal n° 409 (région de Meknès) de la Poste aux Armées du 1<sup>er</sup> juillet 1923 pour Florac (Lozère). Timbre de poste aérienne de 50 c de surtaxe aérienne (émis le 1<sup>er</sup> janvier 1923). Cachet de transit par la poste de Rabat RP du 4 juillet, cachet d'arrivée à Florac du 6 juillet 1923.



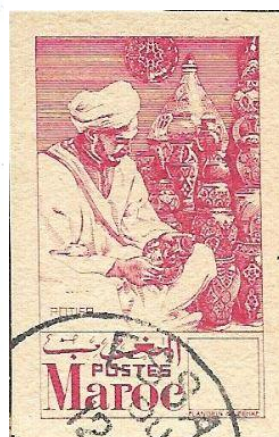
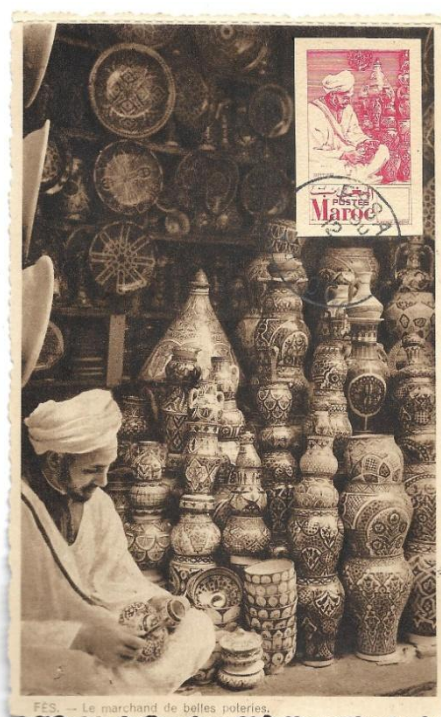
Lettre du 6 juillet 1935 Tanger-Chérifien (bureau français de Tanger) pour le Mont Dore. Affranchissement philatélique avec la série de timbres émis avec surtaxe pour un monument commémoratif du Maréchal Lyautey.

*Lettre de la Journée du Timbre à Casablanca du 14 octobre 1945 pour Montauban. Affranchissement avec un timbre solidarité, car il n'y a pas de timbre spécial en 1945 pour la Journée du Timbre. A partir de cette date, le Protectorat organisera comme en Métropole une Journée du Timbre chaque année et à partir de 1947 un timbre dédié sera émis. La Poste Marocaine, après l'indépendance, continuera à organiser elle aussi la Journée du Timbre.*



*La poste du Protectorat n'a émis que trois carnets de timbres en 1933 (carnet de 10 f avec deux couvertures différentes) et ce carnet à 13 f avec des timbres « Casbah de Rabat » de la série émise le 1<sup>er</sup> janvier 1933 (timbre vert à 50 c et timbre rouge à 65 c).*

*Timbre à 75 c de la dernière série des monuments émise le 10 août 1955 et dernier timbre émis par le Protectorat en 1955 (500 f poste aérienne).*



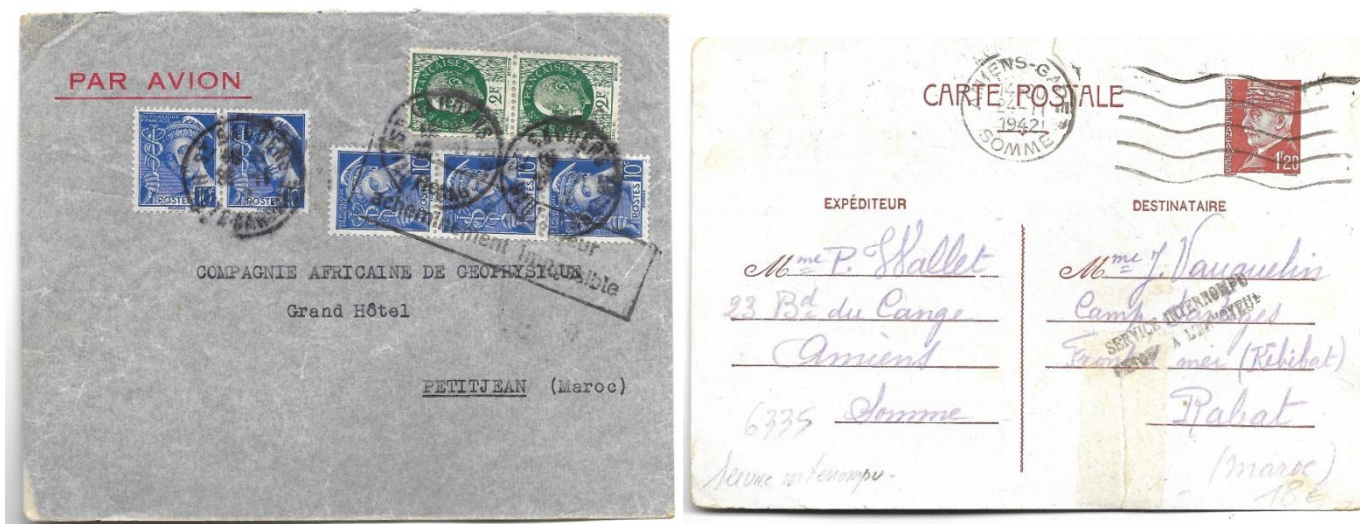
*Essai pour un timbre non émis et carte maximum oblitérée « ESSAI / MAROC » du 12 février 1946. Marcelin Flandrin (photographe) et Maxime Vechke ont réalisé 18 propositions de timbres soumis au Résident*

*Général dont un seul (Lyautey) a été retenu et émis. Ce timbre non émis fait parti d'une épreuve collective de 9 timbres différents imprimée à 250 exemplaires. Ce document est peu courant.*

#### IV – 1 GUERRE 1939 – 1945

Suite à l'armistice de 1940, le Résident Général du Protectorat au Maroc reste fidèle au régime de Vichy. Les Alliés décident de se servir de l'Afrique du Nord comme base pour développer un front contre les forces de l'Axe. Le 8 novembre 1942 est déclenchée l'Opération « Torch » de débarquement au Maroc et en Algérie. Si grâce aux mouvements de résistance, Alger est occupé sans problème, les troupes françaises du régime de Vichy à Oran et Casablanca vont opposer une forte résistance pendant 3 jours (jusqu'au 11 novembre). La flotte française à Casablanca va affronter la flotte américaine et sera décimée avec de lourdes pertes. En représailles au débarquement, les troupes allemandes occupent la Zone Libre en France. Soutenues par le Sultan, des troupes marocaines vont participer à la reconquête en France et en Italie.

Lors du débarquement, les échanges de courriers entre la France et l'Afrique du Nord sont suspendus.



*Lettre de St Gaudens (31) en Zone Libre pour Petit Jean (actuel Sidi Kacem) du 28 novembre 1942. Cachet rectangulaire « RETOUR A L'ENVOYEUR / ACHÉMINEMENT IMPOSSIBLE ». Affranchissement à 4 f 50 (2 f lettre du deuxième échelon de poids, 2 f 50 de surtaxe aérienne), tarif du 5 janvier 1942.*

*Carte interzone (seul courrier autorisé entre la Zone Occupée et la Zone Libre et les territoires de l'Empire colonial restés fidèles au régime de Vichy) d'Amiens du 24 novembre 1942 pour Rabat. Cachet linéaire « SERVICE INTERROMPU / RETOUR A L'ENVOYEUR ».*

Au début du conflit, les cachets des bureaux de la Poste Navale de la marine nationale portent en clair leur port d'attache. Par la suite les cachets deviendront muets sur l'implantation des bureaux.



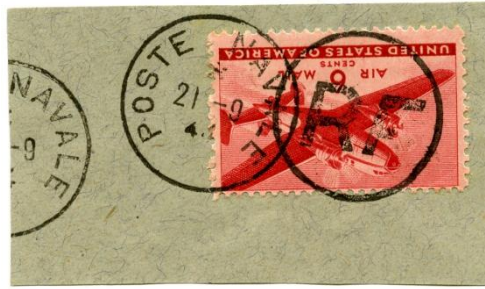
Lettre du C.R.D.A.T. à Casablanca du 8 octobre 1939 pour Paris en franchise militaire. Cachet de la poste navale « CASABLANCA – NAVAL ». Cachet de retour à l'expéditeur et adresse biffée en bleu.

Lettre d'un marin du 4 février 1940 pour Toulon. Franchise militaire (cachet en rouge « Marine Française / Service à la Mer ») et cachet à date « POSTE NAVALE » sans localisation. La surtaxe aérienne est sous affranchie (0,80 f au lieu de 1 f).



Lettre de Casablanca du 7 septembre 1942 pour Montpellier en Zone Libre (avant le débarquement Allié). La lettre est taxée pour affranchissement insuffisant. Timbre de la 4<sup>ème</sup> série des monuments et paysages émise le 17 juillet 1939.

Lettre par avion de Rabat du 22 janvier 1945 pour Montpellier. Bande et cachet de contrôle de la commission de censure de Rabat (cachet de la commission YB). Affranchissement du 5 janvier 1942 (port de la lettre 1,50 f et surtaxe aérienne 1,50 f) avec des timbres de poste aérienne de 1944. Oblitération mécanique avec texte de propagande « UN SEUL BUT / LA VICTOIRE ».



Par un accord entre la Poste Navale française et la Poste Navale américaine, par une instruction du 14 novembre 1943, les marins français écrivant aux USA et au Canada (courriers des « Mairaines de Guerre ») peuvent bénéficier du service et des tarifs aériens spéciaux des troupes américaines. A cet effet des timbres de la poste aérienne américaine à 6 cents sont vendus dans les bureaux de la Poste Navale française. Ces timbres, une fois collés sur les enveloppes, reçoivent une surcharge « RF » dans un cercle. Les courriers sont centralisés au bureau centralisateur de Casablanca-naval qui oblitère les timbres du cachet « POSTE NAVALE » avant de les transférer au « Fleet Mail Office ». Ce système est en vigueur du 8 mai 1944 à fin août 1945. La surcharge permettait de repérer les courriers des marins français qui n'étaient pas traités prioritairement. A partir du 22 juin 1944, l'oblitération sera effectuée sur le lieu de dépôt avant la transmission au bureau centralisateur. *Ce fragment de lettre, oblitéré du 21 septembre 1944, présente la surcharge « RF » d'Oran.*

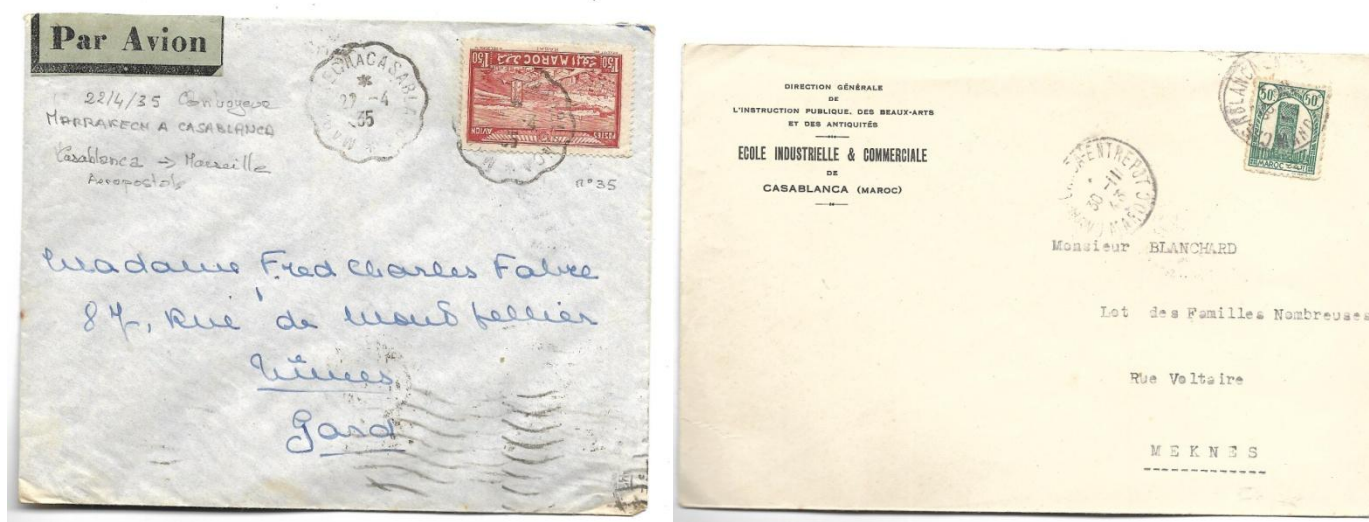
#### IV – 2 POSTE FERROVIAIRE pendant le protectorat

C'est la conquête et la pacification qui va entraîner la construction par les militaires d'un réseau ferroviaire à voie étroite (0,60 m) à partir de 1911 à 1923. 7 lignes seront construites. A partir de 1920 le service ferroviaire est plus fréquenté par les civils que par les militaires. Le 1<sup>er</sup> janvier 1920 le réseau exploité par les militaires est transféré au Protectorat mais sous la direction du personnel technique militaire. Le 26 décembre 1922 la charge budgétaire du réseau est transmise à la Régie des Chemins de Fer (Direction des Travaux Public). Le personnel civil sera fourni en grande partie par la Compagnie PLM. Le capital pour la construction de la ligne Fez-Tanger sera à 60 % français et 40 % espagnol. A partir de 1920, sur les lignes principales, les voies étroites sont remplacées par des voies à écartement standard.

La poste ferroviaire met en service des services d'ambulants et de convoyeurs. Seules deux lignes ont un service d'Ambulant : Casablanca – Oujda et Casablanca – Tanger. Le service utilise des cachets à date circulaires indiquant les terminus et la lettre de brigade dans la couronne.

Sur le reste des lignes on rencontre un service de courrier-convoyeur. Au total une trentaine de convoyeurs ont existé. Ils utilisent un cachet à date ondulé comportant les terminus des lignes.

Il n'y a pas de cachet de gare au Maroc, mais par contre trois entrepôts utilisent un cachet à date oblitérant : Casablanca, Fez et Petit Jean (Sidi Kacem).



*Lettre par avion du 22 avril 1935 pour Nîmes. Cachet de convoyeur « MARRAKECH A CASABLANCA » ; Affranchissement au tarif du 6 avril 1932 : 50 c lettre et 1 f surtaxe aérienne. Vol par Air France.*

*Lettre de Casablanca-Entrepôt du 30 novembre 1943 pour Meknès. Affranchissement à 50 c au tarif imprimé du 5 janvier 1942 (circulaire administrative dans enveloppe non fermée).*

#### **IV – 3 POSTE AERIENNE : des Lignes Latécoère à Air France**

Le Maroc a une riche histoire aérienne notamment en raison de son rôle dans la création de la liaison aérienne entre la France et l'Amérique du Sud dont il fut la première étape clé. Les militaires ont utilisé l'avion dès l'année 1911 et quelques vols civils non réguliers ont transporté du courrier. C'est en 1918 que Pierre Georges Latécoère émet l'idée de joindre la France à l'Amérique du Sud par le Maroc et le Sénégal et d'établir une ligne régulière de transport du courrier entre Toulouse et le Maroc. Après des vols de reconnaissance au travers de l'Espagne (Barcelone, Alicante, Malaga), les 8 – 9 mars 1919 un premier vol Toulouse – Casablanca (sans courrier) est réalisé. Le 10 mars 1919 une convention est signée par la Poste Marocaine entre la France et Rabat. Les Lignes Aériennes Latécoère sont fondées. Les 12 – 14 mars 1919 retour Casablanca – Toulouse. Le 1<sup>er</sup> septembre 1919 premier service aérien Toulouse – Casablanca. En avril 1921 LAL (Lignes Aériennes Latécoère) devient la CGEA (Compagnie Générale d'Etudes Aéronautiques). Le 6 octobre 1922 LAL inaugure la ligne Casablanca – Fez – Oran. Les vols d'études se continuent vers le Sénégal et le 1<sup>er</sup> juin 1925 a lieu le premier vol de la ligne Casablanca – Dakar (vol retour le 6 juin 1925). En 1927 Pierre Latécoère vend la CGEA qui devient CGA (Compagnie Générale Aéropostale) à Marcel Bouilloux Lafont qui continuera le développement de la ligne en Amérique du Sud. En difficulté financière dès 1931, la SCEL (fusion de Air Orient, Air Union, CIDNA et lignes FARMAN sous pression de l'Etat) rachète les actifs de la CGA le 31 mai 1933 donnant naissance à AIR FRANCE dont le lancement officielle sera inauguré le 7 octobre 1933.



Lettre de Casablanca du 9 septembre 1920 pour Paris. Une des premières étiquettes en rouge « PAR AVION ». La lettre est affranchie au tarif de la lettre du 1<sup>er</sup> avril 1920 (25 c) et avec une surtaxe aérienne de 1,25 f. Il s'agit des courriers de la première année de fonctionnement de la ligne Casablanca – Toulouse. Après Toulouse le courrier est acheminée par le train jusqu'à Paris. Vol LAL.

Lettre de Casablanca du 6 mai 1921 pour Mulhouse. « Par Avion postal Casablanca – Toulouse » manuscrit et vignette Guynemer de correspondance par avion. Cette vignette éditée en 1920, non obligatoire, servait à identifier rapidement les courriers par avion et était normalement apposée au guichet. Elle sera utilisée jusqu'en 1923 surtout sur la ligne Toulouse – Casablanca. Affranchissement au tarif du 1<sup>er</sup> avril 1920 (lettre 25 c) et surtaxe aérienne de 75 C (baisse de la surtaxe). L'oblitération « CASABLANCA / COLIS POSTAUX » est peu courante sur ce type de lettre. Vol CGEA.

La ligne TOULOUSE – CASABLANCA – TOULOUSE se développe rapidement et les vols deviendront quotidiens. La rapidité du transport du courrier par voie aérienne a incité à raccorder l'Algérie à la ligne de Toulouse – Casablanca. Le 6 octobre 1922, un premier vol est effectué entre Casablanca – Rabat – Fez puis Fez - Oran ouvrant la ligne Casablanca - Rabat – Fez – Oran. Il faudra attendre 1924 pour qu'une ligne soit opérationnelle entre Oran et Alicante en correspondance avec la ligne Casablanca – Toulouse. Ces vols sont effectués par la CGEA.

Très rapidement, à la fois dans un souci d'identification visuelle rapide et facile des courriers aériens, mais également pour faire sa publicité, la CGEA puis la CGA ont mis à disposition des usagers, des enveloppes « Avion » avec une bordure rouge et de la publicité au verso.



Lettre commerciale de Rabat du 11 octobre 1922 pour Oran. Affranchissement au tarif du 1<sup>er</sup> avril 1920 : lettre 25 c et surtaxe aérienne 50 c. Il s'agit du deuxième vol effectué sur le trajet Casablanca – Oran par la CGEA.

Lettre de Rabat du 16 décembre 1924 pour Cette. Lettre en Franchise Militaire envoyée par le Commandant Supérieur du Génie (cachet administratif circulaire en bleu) et cachet linéaire en bleu « TROUPES D'OCCUPATION / DU MAROC ». Le timbre de poste aérienne à 50 c représente le montant de la surtaxe aérienne non prise en compte par la franchise militaire. Oblitération du bureau de poste de « RABAT – PRESIDENCE » d'où était posté un grand nombre de courriers officiels.



Lettre commerciale de Casablanca du 2 avril 1924 pour Toulouse. Affranchissement au tarif du 24 mars 1924 (lettre 25 c) et surtaxe aérienne 50 c. Premier type des enveloppes par avion fournies par la CGEA.

Lettre du 1<sup>er</sup> juin 1925 de Casablanca pour Dakar. Premier vol postal entre Casablanca et Dakar. Affranchissement philatélique. Deuxième type des enveloppes par avion de la CGEA. Atterrissage forcé à Port Etienne avec reprise du courrier par un deuxième avion.

Casablanca, d'abord premier terminal de la ligne depuis Toulouse, devient ensuite le point de départ pour l'étude des vols vers Dakar et ensuite escale lors des vols vers l'Amérique du Sud. De nombreux plis philatéliques ont été réalisés lors des différents vols inauguraux.



Lettre recommandée de Rabat du 1<sup>er</sup> mars 1928 pour Buenos Aires. Vol postal inaugural France – Amérique du Sud (premier courrier FRAME = France AMERique) . Affranchissement philatélique. Au verso cachet d'arrivée à Buenos Aires du 17 mars 1928. Enveloppe avion de la CGA. A partir de Casablanca, trajet Agadir, St Louis du Sénégal, Porto Praia, Permanbouc, Rio de Janeiro, Montevideo, Buenos Aires. Panne d'essence à Villa Cisneros, changement d'avion. La traversée de l'Atlantique Sud s'effectue par voie maritime. Le tronçon Rio – Buenos Aires est assuré par Jean Mermoz. Cachet de rebut de Buenos Aires.

Lettre avion de Casablanca du 29 février 1936 pour Bruxelles. Affranchissement pour imprimé du 1er août 1926 (imprimé 30 c et surtaxe aérienne 1 f). Griffes linéaires « Par Avion : du Maroc / En France seulement » et « TRANSPORT PAR AVION EFFECTUE ». Le trajet est ensuite assuré jusqu'à Bruxelles par train. Vol par Air France.

La « LIGNE » aura été ponctuée de nombreux accidents et incidents qui auront coûté la vie entre 1920 et 1937 à 109 aviateurs en service.



Le 9 mai 1933 le Laté 28 parti de Casablanca s'écrase à Villadrau dans la Sierra de Montseny en Espagne. L'équipage et les voyageurs sont tués. Le courrier récupéré porte une griffe « CORRESPONDANCE AVION / retardée et détériorée / par suite de l'accident aérien / survenu le 9 MAI 1933 » les accidents sont suffisamment courants pour que la griffe soit standard et que simplement la date soit rajoutée avec un tampon dateur. La lettre postée à Casablanca le 9 mai 1933 n'étant pas distribuable (adresse incomplète) elle a reçu le cachet à date du service des rebuts de Toulouse le 12 mai 1933.

Le 23 mars 1938, le Dewoitine 338 « Ville de Toulouse » parti de Casablanca s'écrase dans le massif du Canigou dans les Pyrénées orientales. L'équipage est tué, mais le courrier est récupéré. La même griffe que dans le pli précédent est apposée avec la date du 23 mars 1938 au tampon dateur. Lettre de Casablanca du 22 mars 1938 pour Montpellier.

## V - PROTECTORAT ESPAGNOL 1912 - 1956

Suite à la Conférence internationale d'Algésiras en 1906, la France et l'Espagne assurent la sécurité des ports marocains. En 1909 l'Espagne étend son influence, depuis ses territoires de Ceuta et Melilla, sur tout le Rif mais se heurte à des résistances des tribus rifaines. Le Protectorat français est institué le 30 mars 1912. Le 27 novembre 1912 l'Espagne et la France signent un traité établissant la division du territoire marocain en deux zones de protectorat. La Zone Nord administrée par un représentant du Sultan est placée sous l'autorité d'un Haut Commissaire du Gouvernement espagnol. La zone du Cap Juby au Sud de la vallée du Draa et au Nord du Rio de Oro est administrée par le Protectorat. De 1921 à 1926 se déroule la guerre du Rif entre l'Espagne et les tribus rifaines fédérées par Abdelkrim Al Khattabi, avec l'aide des troupes françaises en 1926. Le siège du Protectorat espagnol est établi à Tétouan. Le protectorat espagnol prend fin le 7 avril 1956 lors de l'indépendance du Maroc. La monnaie utilisée est la Peseta jusqu'au 15 février 1958, date de sa suppression. La zone Nord a une autonomie postale jusqu'à cette date.

A partir de 1914 le service espagnol de la poste passe sous administration du Protectorat à l'exception du bureau de Tanger et des timbres sont émis pour le Protectorat. D'abord des timbres d'Espagne avec différentes surcharges : « Marruecos », « Protectorado Espanol en Marruecos », « Zona de Protectorado Espanol en Marruecos », « Zona Protectorado Espanol ». A partir de 1928 des timbres spécifiques sont émis avec légende « MARRUECOS / Protectorado Espanol ».



Lettre de Larache pour Tanger du 23 juin 1920. Affranchissement avec un demi timbre surchargé à 15 c. Ces timbres à 30 c sont émis avec une surcharge de la valeur à 15 c en haut et en bas et perforés horizontalement au milieu de la figurine pour pouvoir être utilisés par moitié. Emis en 1920.

Lettre recommandée de 29 septembre 1923 de Nador pour Palafrugell (Gerona). Affranchissement avec un timbre à 30 c de 1916 et une paire de timbres à 10 c de l'émission de 1923. Timbres d'Espagne surchargés « Zona de Protectorado Espanol en Marruecos ». Oblitération avec le cachet à date spécifique des lettres recommandées (Certificado) de Nador. L'étiquette de recommandation ne comporte que « Protectorado Espanol / Marruecos » et le numéro de recommandation sans individualisation du bureau.



Bloc de 4/4 c d'Espagne du bureau de Tanger surchargés « Correo Espanol / Marruecos ». Oblitération de Tanger du 17 février 1927.

Bloc de 4/4 c d'Espagne surchargés « CABO JUBY ». Oblitération de Cabo Juby du 20 juillet 1918. En 1916 une première série de timbres du Rio de Oro est surchargée « Cabo Juby ». Le Cap Juby n'a utilisé les timbres du Protectorat que de 1917 à 1919. Toutes les autres émissions de 1919 à 1934 sont des timbres d'Espagne surchargés « CABO JUBY » puis des timbres du Protectorat surchargés également « CABO JUBY » jusqu'en 1948. Les courriers du Cap Juby sont rares et très recherchés.

Le Maroc espagnol a joué un rôle primordial lors du déclenchement de la Guerre d'Espagne en 1936. Le 17 juillet 1936, les officiers en poste dans l'enclave espagnole de Melilla se soulèvent. Tétouan et Larache suivent le même mouvement. Le haut commissaire est exécuté ainsi que des responsables civils et militaires du Protectorat. Le 19 juillet au matin Francisco Franco arrive à Tétouan pour prendre le commandement des troupes insurrectionnelles qui vont passer dans la péninsule ibérique déclenchant la guerre civile entre les « Nationalistes » menés par Franco et les « Républicains » de la République Espagnole.



*Enveloppe premier jour de l'émission de la série de timbres du Maroc espagnol commémorant le premier anniversaire du « soulèvement national » du 17 juillet 1936. Oblitération du Barrio Moro à Tétouan du 17 juillet 1937. La lettre est adressée à Tanger.*

## VI – INDEPENDANCE 1956

Dès 1934 des mouvements nationalistes apparaissent au Maroc et après la seconde guerre mondiale, ces mouvements indépendantistes prennent de l'ampleur. Dès 1950 les mouvements de libération créent plusieurs foyers de guérilla qui vont engendrer en 1955 des pourparlers entre la France et le Sultan pour négocier l'indépendance du pays. Suite à la Déclaration de La Celle-Saint-Cloud du 6 novembre 1955 puis la Déclaration commune Franco-marocaine du 2 mars 1956 le Sultan Mohammed V prend possession du Royaume du Maroc signifiant la fin du Protectorat français. La Déclaration commune Hispano-marocaine du 7 avril 1956 entérine la fin du Protectorat espagnol. La Déclaration finale de la Conférence internationale de Tanger le 29 novembre 1956 met fin à la Zone Internationale de Tanger. Une zone franche sera créée à Tanger en 1962.

La Zone Nord a une autonomie postale autonome jusqu'à la suppression de l'utilisation de la peseta au Maroc le 15 février 1958. Le 19 mai 1956 est émise en Zone Sud la première série de timbres propres au

nouvel Etat du Maroc à l'effigie de Mohammed V. Le 23 août 1956, une première série libellée « MARRUECOS » dont deux timbres à l'effigie de Mohammed V sont émises. Puis en 1957 les timbres émis en Zone Nord sont identiques à ceux émis en Zone Sud mais avec légende en espagnol. A partir de 1958 il n'y a plus d'émission spécifique à la Zone Nord.



*Carte maximum premier jour le 19 mai 1956 du premier timbre du nouvel Etat du Maroc. Valeur faciale 5 f. Effigie de Mohammed V. Il faut remarquer que le souverain porte encore le titre de Sultan. Il portera le titre de Roi à partir de 1957.*

*Enveloppe premier jour le 23 août 1956 de la première série de timbres du nouvel Etat du Maroc émise pour la Zone Nord. Valeurs faciale en centimos (10 cts et 80 cts). Les timbres sont libellés « MARRUECOS ». Enveloppe adressée en France à Strasbourg.*

A partir de 1958 les timbres émis ne sont plus libellés « Maroc » mais « Royaume du Maroc ». Le 17 octobre 1959 est introduit le Dirham en remplacement du « Franc Marocain » de 1921.

Depuis l'indépendance le Maroc a une politique d'émission de timbres très raisonnable (en général moins de 50 timbres par an) avec des sujets à majorité marocains ou d'intérêt international. Les timbres courants sont pour la plupart à l'effigie du souverain : Mohammed V, SM Moulay Hassan puis Hassan II et Mohammed VI. Quelques autres séries courantes sont avec des sujets proprement marocains : pièces de monnaies anciennes, cachets maghzen, tapis marocains. Des émissions récurrentes existent : Croissant Rouge, anniversaires couronnements, Journée du Timbre, Marche Verte... Des évènements marquants comme les catastrophes font également l'objet d'émissions particulières.

Exemples d'évènements faisant l'objet d'émissions de timbres au Maroc :



1

2

3

4

1 – Enveloppe premier jour du 29 février 1960 pour l'émission d'une série de timbres de la première émission du Maroc surchargés avec une surtaxe de 10 f au profit des victimes des huiles frelatées. Dans la zone de Meknès et du Nord Est du Maroc en juillet – août 1959 des huiles de consommation frelatées de la marque « Le Cerf » sont mises en vente. Cette huile frelatée contient en fait 67 % d'huile de récupération de moteurs d'avion. Plus de 20 000 personnes sont empoisonnées, plusieurs centaines décèdent et des milliers restent paralysées.

2 – Le 29 février 1960 un tremblement de terre de 5,7 sur l'échelle de Richter, mais dont l'épicentre se trouve sous la ville, détruit Agadir faisant 12 000 à 15 000 victimes et 25 000 blessés, soit 1/3 de la population de la ville. Agadir avait déjà été détruite par un séisme en 1731. Une série de trois timbres a été émise le 10 octobre 1963 pour la commémoration de la reconstruction de la ville.

3 – Le roi Hassan II lance une vaste opération nationale le 6 novembre 1975 sous la forme d'une marche massive dans le désert (350 000 participants) à l'intérieur du Sahara espagnol (Marche Verte) pour revendiquer ce territoire avec le soutien de la population marocaine. Cet événement est considéré comme un événement majeur au Maroc et est commémoré tous les ans notamment par l'émission d'un timbre anniversaire. Ce timbre est le premier émis pour la Marche Verte le 30 décembre 1975.

4 – Timbre commémorant le premier anniversaire de l'intronisation de S.M. Mohammed VI le 30 juillet 1999 suite au décès de son père S.M. Hassan II le 23 juillet 1999. Les grands événements de la famille royale font régulièrement l'objet d'émissions de timbres.

## VII - TERRITOIRES OCCUPES PAR L'ESPAGNE

L'Espagne est présente sporadiquement sur la côte atlantique de l'Ouest du Sahara entre Maroc et Mauritanie à partir du XIXème siècle. Bien que désertique et très peu peuplée, cette zone a une histoire compliquée pendant tout le XXème siècle et fait encore les titres de l'actualité de nos jours. Au cours de ces périodes, des dénominations des territoires vont alimenter la philatélie espagnole avec une production de timbres sans commune mesure avec la réalité des correspondances postales réelles (les courriers autres que philatélique sont rares). Il s'agit de : La Agüera, Rio de Oro, Cap Juby, Ifni, Afrique Occidentale espagnole, Sahara Espagnol.

## VII – 1 LA AGÜERA 1920 - 1924

La Agüera (Lagouira) est située à l'extrémité de la péninsule du Cap Blanc (Cabo Blanco actuellement Ras Nouadhibou) à proximité de la ville de Nouadhibou (Port Etienne) en Mauritanie. Aux confins Sud du RIO de Oro, une garnison était présente pour assurer la sécurité de l'usine de pêche de la « Compania Transatlantico ». La ville est actuellement abandonnée reconquise par le désert. La frontière entre la Mauritanie (à l'époque colonie française) et le Rio de Oro, négociée en 1900 et 1912 entre l'Espagne et la France, sépare la péninsule en son milieu.

Des timbres du Rio de Oro surchargés « LA AGÜERA » sont émis en 1920, puis une série propre au territoire est émise en 1924 avec la légende « Sahara Occidental / La Agüera ». En 1924 La Agüera est incorporée au Rio de Oro.



*Timbre de 2 Cts de Rio de Oro surchargé « LA AGÜERA ». Emission de 1920. Tirage 2000.*

*Timbre de 4 Ps « SAHARA OCCIDENTAL LA AGÜERA ». Emission de 1923. Tirage 3000.*

*Timbre de 1 P « COLONIA DE RIO DE ORO ». Emission de 1912.*

## VII – 2 RIO DE ORO 1885 - 1924

Le Rio de Oro est la plus grande partie de la côte Ouest du Sahara occupé par l'Espagne qui y fut déjà présente au XVème siècle. En 1885 recolonisation après la convention de Berlin et création de la Colonie du Rio de Oro. Avant 1905 le Rio de Oro utilise les timbres d'Espagne. A partir de 1921 les timbres sont libellés « Sahara Occidental / Rio de Oro ». En 1924 les timbres utilisés au Rio de Oro sont libellés « Posesiones Espanolas de Sahara Occidental », puis en 1941 « Sahara Espanol ». Villes principales : Villa Cisneros (Dakhla) et El Aiaun (Laâyoune) qui fondée en 1938 devient la capitale du Sahara Espagnol.

## VII – 3 CAP JUBY 1912 - 1958

Voir Protectorat espagnol ci-dessus. L'administration était sous la coupe du Haut Commissaire à Tétouan. En 1948 il est regroupé avec le Rio de Oro (comprenant déjà La Agüera) sous le nom de « Sahara espagnol ». La ville principale est Villa Bens (Tarfaya). En 1958 suite aux accords d'Angra de Cintra, la Cap Juby est intégré au Maroc (région de Tarfaya).

## VII – 4 TERRITOIRE DE IFNI / IFNI 1860 - 1969

Bien qu'ayant été cédée à l'Espagne par le Maroc en 1860 après la guerre hispano-marocaine, les limites seront fixées en 1878. L'Espagne n'occupe en fait le Territoire d'Ifni qu'à partir du 6 avril 1934 et fonde la ville de Sidi Ifni. Après l'indépendance, le Maroc attaque la colonie espagnole. La « Guerre d'Ifni » durera de juin 1957 à juin 1958. Le Territoire est alors réduit à la ville de Sidi Ifni. En janvier 1958 l'Espagne transforme la colonie en Province espagnole d'outremer. Ifni est rétrocédé au Maroc le 30 juin 1969. Ifni disposera de différents types de timbres : timbres d'Espagne surchargés « Territorio de Ifni » ou simplement « Ifni », des timbres propres « territorio de Ifni », des timbres propres libellés IFNI et enfin des timbres avec deux libellés « ESPANA » et « IFNI » quand la ville devient province espagnole. A partir de 1951 il ya de nombreuses émissions visant le marché philatélique avec des tirages (quelques fois supérieur à 1 000 000) sans aucune mesure avec la réalité du courrier circulant.



- 1 – Timbre d'Espagne de 20 Cts de 1951 surchargé « IFNI ».
- 2 – Timbre d'Espagne de 2 Cts de 1941 surchargé « Territorio de Ifni ».
- 3 – Timbre de 1943 de même type que ceux du Protectorat mais libellé « TERRITORIO DE IFNI (ESPANA) ».
- 4 – Timbre de 1951 de 5 Cts et surtaxe de 5 Cts libellé « IFNI ».
- 5 – Timbre de 1964 de 1 PTA de la province espagnole libellé « IFNI / ESPANA ».



Carte postale au tarif Imprimé de Sidi Ifni du 16 mars 1953 pour Paris. Carte publicitaire « Plasmarine ». Timbre de 1951 célébrant la visite du Caudillo en 1950 (tirage 1 000 000 !).

## VII – 5 SAHARA ESPAGNOL 1924 - 1976

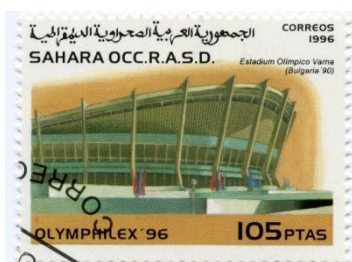
En 1924 le Rio de Oro et La Agüera sont regroupées sous l'appellation « Posesiones espanolas de Sahara Occidental » puis « Sahara Espanol ». En 1941 des timbres d'Espagne sont surchargés « SAHARA ESPANOL » ou simplement « SAHARA ». A partir de 1943 les timbres sont légendés « SAHARA ESPANOL » jusqu'au statut de province établi le 14 janvier 1958 où ils sont libellés « ESPANA / SAHARA ». Pendant une courte période (1949 – 1951) l'ensemble de ces territoires, y compris Cap Juby et Ifni, utiliseront des timbres libellés « AFRICA OCCIDENTAL ESPAGNOLA ».

Dès son indépendance le Maroc revendique le Sahara Espagnol et le Territoire de Ifni comme partie intégrante du Maroc. Suite aux Accords d'Angra de Cintra le 2 avril 1958, le Maroc récupère une partie du Territoire d'Ifni (sauf Sidi Ifni) et le Cap Juby (Tarfaya). Le Sahara espagnol est revendiqué par le Maroc, la Mauritanie et le Front Polisario (mouvement indépendantiste sahraoui). Suite à la Marche Verte organisée par le Roi Hassan II le 6 novembre 1975 et les différentes pressions, les Accords de Madrid du 14 novembre 1975 organisent le départ des troupes espagnoles qui sera effectif le 26 février 1976. La zone Nord est annexée par le Maroc et la zone Sud par la Mauritanie. Le Front Polisario, quant à lui, proclame l'indépendance du Sahara espagnol (RASD : République Arabe Sahraoui Démocratique) non reconnue ni par le Maroc, ni par la Mauritanie, ni par l'ONU. Le Front Polisario s'engage alors dans un conflit armé. La Mauritanie se retire du territoire en août 1979 qui est alors occupé par le Maroc. L'ONU considère le Sahara Occidental comme « Territoire non autonome » dont un référendum doit fixer le statut (référendum non encore organisé). En l'Etat actuel, 80 % du territoire du Sahara Occidental est administré de facto par le Maroc et 20 % par le Front Polisario (partie orientale) séparé par le « Mur marocain » ou « Mur de sable » construit par le Maroc entre 1980 et 1987. Un cessez le feu est intervenu en 1991.



Timbre de 1949 de 10 Cts libellé « TERRITORIOS DEL AFRICA OCCIDENTAL ESPANOLA » et timbre de 1952 avec légende « SAHARA ESPANOL ».

Lettre imprimé de Villa Cisneros du 25 mai 1963 pour Ernée (Mayenne). Affranchissement avec les timbres de la province espagnole du Sahara. L'oblitération porte en couronne « SAHARA ESPANOL ».



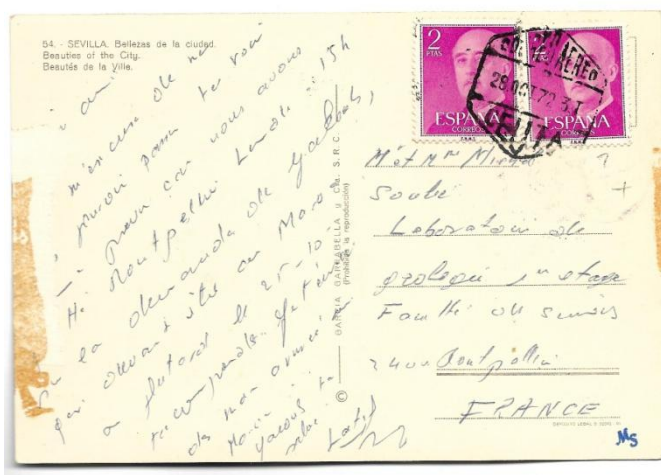
La RASD (République Sahraoui), non reconnue par l'ONU, a émis un grand nombre de timbres non reconnus par l'UPU et donc sans utilisation postale. Emissions pléthoriques faites à titre de propagande et à destination des philatélistes (devises) surtout dans les années 90. Ces timbres sont des « cinderella » ou timbres de fantaisie.

Le Sahara espagnol a joué un rôle important lors de la mise en service de la ligne Toulouse – Amérique du Sud par la CGEA et la CGA (Aéropostale) avec les escales techniques à Cap Juby et Villa Cisneros. Antoine de Saint-Exupéry sera en 1927 chef d'escale à Cap Juby.

### VIII - ENCLAVES ESPAGNOLES DEPUIS LE XV<sup>ème</sup> SIECLE

Depuis le XV<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècle, l'Espagne a deux enclaves sur la côte africaine, Ceuta et Melilla, et quelques îlots. Ces deux territoires de 19 km<sup>2</sup> pour Ceuta et 12,3 km<sup>2</sup> pour Melilla fondés par les Phéniciens au VII<sup>ème</sup> siècle avant J.C. ont vu passer les différentes puissances méditerranéennes (carthaginois, Romains, Numides, Arabes, Grecs, Portugais) jusqu'à leur annexion définitive par l'Espagne en 1496 pour Melilla et 1580 pour Ceuta. En 1995 les deux villes deviennent des villes autonomes avec un régime proche des communautés autonomes en l'Espagne. Auparavant Melilla dépendait de la province de Malaga et Ceuta de la province de Cadix. Les deux villes ne sont pas soumises aux règles douanières de l'Union Européenne. Depuis son indépendance en 1956, le Maroc revendique régulièrement ces deux territoires ainsi que les cinq îlots proches de la côte. La pression exercée par le flux migratoire a amené l'Espagne à construire un mur le long de ses frontières avec le Maroc. Les liaisons avec l'Espagne s'effectuent par des lignes de bateaux depuis les deux ports (vers Algeiras, Malaga, Motril) et des liaisons aériennes par l'aéroport de Melilla et l'héliport de Ceuta.

L'histoire postale des deux enclaves est celle de l'Espagne continentale et seules les marques postales permettent d'identifier les documents provenant des deux zones. Aucune émission de timbre particulier n'a été réalisée pour les deux enclaves.

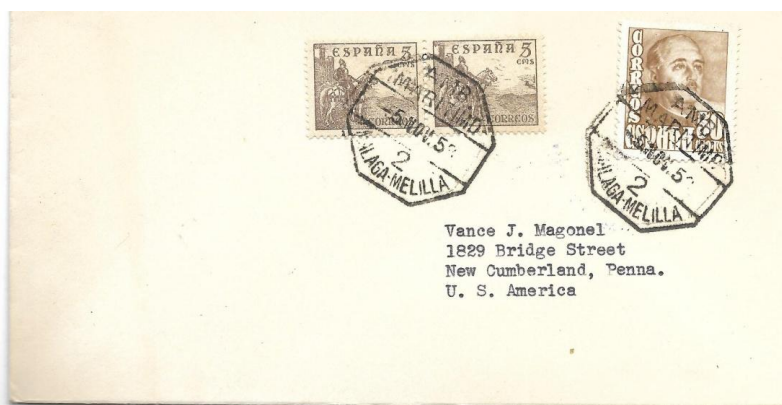


Carte postale de Ceuta du 29 octobre 1972 pour Montpellier. Affranchissement à 4 Pts avec des timbres courants espagnols. Oblitération par cachet hexagonal du bureau de poste de Ceuta par la voie aérienne. Carte postale préaffranchie et oblitérée le 6 mars 1997 de la base ukrainienne antarctique « Vernadsky », écrite à bord du « Ernst Krenkel ». Elle est expédiée par un membre de l'expédition lors de l'escale de Ceuta. Elle est affranchie par une vignette d'affranchissement autocollante espagnole à 65 pts avec une oblitération mécanique de Ceuta du 7 mai 1997. En bas à droite en russe: A bord du NIS « E. Krenkel ».



Vignettes pour l'Administration militaire, la Marine, l'Artillerie, le Quartier Général, l'Infanterie, l'Infanterie de Fortresses. Ces Vignettes de franchise militaire sont d'origine privée et offertes aux troupes espagnoles engagées dans la Première Guerre du Rif à Melilla (1893 – 1894). Chaque composante des troupes engagées a reçu des vignettes spécifiques. Ces vignettes sont très rares sur lettre car les militaires disposaient de la franchise sans avoir à coller les vignettes. En octobre 1893 des tribus rifaines attaquent et assiègent Melilla. L'Espagne mobilise des troupes qu'elle envoie à Melilla. D'abord victorieux les assaillants seront tenus en échec. La guerre prend fin en avril 1894.

Un grand nombre de vignettes ont été émises en Espagne durant la guerre civile (1936 – 1939) par différentes villes et organisation en plus de vignettes de propagandes des deux camps. Il est important de rappeler que le soulèvement militaire qui a déclenché la guerre civile a démarré à Melilla, puis au protectorat espagnol du Maroc avant de se développer sur la péninsule ibérique.



Lettre commerciale de Melilla du 19 juillet 1937 pour Neugersdorf (Allemagne). Affranchissement par un timbre (50 Cts) émis en juillet 1937 par l'Etat espagnol utilisés dans les zones « nationalistes », les timbres de la « République espagnole » étant utilisés sur le reste du territoire. Vignette de propagande nationaliste de Melilla (5 Cts). Marque linéaire de la commission de censure militaire de Melilla.

Lettre du 5 novembre 1953 pour New Cumberland (USA). Affranchissement à 60 Cts avec des timbres d'Espagne et oblitération de l'ambulant Maritime (ligne 2) Malaga – Melilla.

La situation des enclaves sur la côte africaine, implique des liaisons maritimes importantes et fréquentes avec le reste de l'Espagne. A Melilla des liaisons maritimes existent entre Algésiras, Malaga et Motril. Certaines lignes sont dotées d'un Ambulant Maritime.

## CONCLUSION

La richesse de la philatélie et de l'histoire postale du Maroc peut passionner de nombreux philatéliste et ouvrir la porte à de nombreuses collections spécialisées : Bureaux étrangers au Maroc, Postes locales et privées, Poste chérifienne et du Maghzen, Protectorat français, Conquête et poste militaire au Maroc, Protectorat espagnol, Territoires et colonies espagnoles, Philatélie du Royaume du Maroc, aérophilatélie... Ces collections peuvent intéresser non seulement les collectionneurs français, mais également espagnols, allemands, britanniques, les collections de leur pays abordant également un volet marocain.

## Références

- DEUTSCHLAND – SPEZIAL – Michel – 1998.
- TIMBRES DE L'EX EMPIRE FRANÇAIS D'AFRIQUE – Dallay – 2007 – 2008.
- SELLOS DE ESPANA – TIV – DEPENDENCIAS POSTALES – Catalogo Unificado Especializado – Edifil – 2002.
- COMMONWEALTH & BRITISH EMPIRE STAMPS 1840 – 1952 – Stanley Gibbons – 2006.
- BUREAUX FRANCAIS A L'ETRANGER 1561 – 1948 – J. Pothion & al. – La Poste aux Lettres – 1982.
- CATALOGUE SPECIALISE MAROC – Cotter – 1972.
- MAROC POSTES FRANCAISES – C. Exelmans & al. – Y&T - 1948
- LES POSTES LOCALES ET PRIVEES DU MAROC – J. Haik – SPLM – 1999.
- CATALOGUE France ET COLONIES – TIII – BUREAUX FRANÇAIS A L'ETRANGER ET TERRITOIRES OCCUPES – Y&T – 1940.
- DEUTSCHLAND – KATALOG 2006 – 2007 – Michel – 2006.
- BRIEFE-KATALOG DEUTSCHLAND 1999-2000 – Michel – 1999.
- LES SURTAXES DE LA POSTE AERIENNE – R. Joany – Le Monde des Philatélistes – Etude N° 166.
- ZENSURSTEMPEL ALLER FRANZÖSISCEN KOLONIEN WW II – M. Spenger & al. –Edit. M. Spenger – 2017.
- DE L'AEROPOSTALE DE LATECOERE A AIR FRANCE – M. Guibert – Edit. Guibert – 2006.
- CATALOGO OFICIAL ESPANA 1988-1989 – ANFIL SA – 1988.
- CATALOGUE DES OBLITERATIONS MILITAIRES FRANCAISE 1900-1985 – B. Sinais – Edit. Forestier – 1986.
- LE SERVICE POSTAL AERIEN DANS LES PAYS D'EXPRESSION FRANCAISE – P. Saulgrain – Edit. Roumet– 1996.

## Références internet :

- <https://www.wikipedia.com> (plusieurs articles)
- <https://www.Colnect.com>
- <https://www.Philafrika.be>
- <https://www.Ouedaggai.wordpress.com>
- <https://www.Ww2postalhistory.fr>
- <https://www.Histoire-et-philatelie.fr>

**Petit lexique :**

Les noms des localités se rencontrent avec différentes orthographes suivant les langues utilisées (Berbère, Arabe, Français, Espagnol, Anglais, Allemand, Italien) et ont évolué dans le temps. Ils apparaissent ainsi sur les timbres, oblitérations et marques postales en alphabet latin.

ARSILA = ARZILA = ARCILA = ASILAH = ASSILAH

AZEMOUR = AZEMMOUR

CAP JUBY = TARFAYA

CHECHOUAN = SHESHUAN = CHEFCHAOUEN = CHAOUEN

EL KSAR = KSAR EL KEBIR = EL KSAR EL KEBIR = ALCAZARQUIVIR = ALCAZAR = ALKASSAR

EL AAIUN = EL AYOUN = LAÂYOUN

FEZ = FES

LA AGÜERA = LAGOUIRA

LARACHE = LARAICHE

MARRAKECH = MARAKECH = MAROC = MARRAKESH = MARRAKESCH

MAZAGAN = EL JADIDA

MEQUINES = MEKNES = MEQUINEZ

MOGADOR = ESSAOUIRA

OUAZZAN = WAZAN = OUAZZANE

PETIT JEAN = SIDI KACEM

PORT ETIENNE = NOUADHIBOU

SAFI = SAFFI

TANGER = TANGIER

TETOUAN = TETUAN

VILLA CISNEROS = DAKHLA

L'appellation « Mellah » est le nom donné aux quartiers juif notamment à Marrakech et Fez.

**Michel SOULIE – avril 2021**

Les documents présentés sont ceux de la collection de l'auteur.

